

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIENVILLE**

o-o-o

Séance du 10 avril 2024

Date convocation : le 03 avril 2024

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle de la Mairie, le dix avril deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, sous la présidence du Maire, Patrick LEROUX.

- Nombre de membres afférents au Conseil Municipal. : 11
- Nombre de membres en activité : 11
- Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 9

Étaient présents : MM. Patrick LEROUX, Philippe QUILLET, Guy DUFOSSÉ, Christophe DEMANGEOT et Rachid KALAI et MMES. Pascale BONHOMME, Pascale CORBIER, Muriel DOUBERT et Catherine TAVARES.

Absents excusés : M. Sébastien CARRARA qui a donné pouvoir à M. Patrick LEROUX et M. Marcel HECQUET qui a donné pouvoir à M. Philippe QUILLET.

Secrétaire de séance : MME Muriel DOUBET.

DÉLIBÉRATION N°11-2024 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur Philippe QUILLET indique que le Budget Primitif est équilibré en investissement et en fonctionnement.

Monsieur Patrick LEROUX propose de voter le Budget Primitif 2024 comme suit :

BUGDET PRIMITIF COMMUNAL 2024					
FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitre 11	Charges à caractères général	118 317.98€	Chapitre 002	Résultats d'exploitation Reporté	94 411.00€
Chapitre 12	Charges de personnel	168 500.00€	Chapitre 13	Atténuation de charges	3 000.00€
Chapitre 14	Atténuation de produits	300.00€	Chapitre 70	Ventes de produits fabriqués	13 800.00€
Chapitre 22	Dépenses imprévues	0.00€	Chapitre 73	Impôts et taxes	170 000.00€
Chapitre 23	Virement à la section d'investissement	24 162.02€	Chapitre 74	Dotations, subventions	64 048.96€
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	40 530.00€	Chapitre 75	Autres produits	8 049.98€
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	1 000.00€	Chapitre 77	Produits exceptionnels	0.00€
Chapitre 68	Dotations aux provisions	500.00€			
TOTAL		353 310.00€	TOTAL		353 310.00€

BUGDET PRIMITIF COMMUNAL 2024
INVESTISSEMENT

Dépenses			Recettes		
Chapitre 001	Solde d'exécution d'inv. reporté	33 533.98€	Chapitre 10	Dotations fonds divers réserves	30 271.70€
Chapitre 10	Dotations fonds divers réserves	0.00€	Chapitre 10	1068 : excédent de fonctionnement	25 229.70€
Chapitre 13	Subventions départements	0.00€			
Chapitre 20	Dépenses imprévues	0.00€	Chapitre 13	Subventions d'investissement	100 719.78€
Chapitre 20	Immobilisation incorporelles	0.00€	Chapitre 13	Subventions d'investissement RAR	54 377.63€
Chapitre 21	Immobilisation corporelles	155 153.50€	Chapitre 21	Virement à la section d'exploitation	24 162.02€
Chapitre 21	Immobilisation Corporelles RAR	46 073.35€			
TOTAL		234 760.83€	TOTAL		234 760.83€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Pour : 9 (dont 2 pouvoirs)
- Contre : 1 (MME Pascale CORBIER)
- Abstention : 1 (M Christophe DEMANGEOT)

APPROUVE le Budget Primitif de la commune pour l'année 2024.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire, Patrick LEROUX

